

Fiche produit

Caractéristiques

XB4BVB4GEX

Harmony XB4 - voyant lumineux DEL Atx gaz - Ø22 - rouge - 230V - vis étrier

Principales

Gamme de produit	Harmony XB4
Type de produit ou équipement	Voyant complet
Nom de l'appareil	XB4
Matériau de la collerette	Métal plaqué chrome
Matière de l'embase de fixation	Zamak
Diamètre de fixation	22 mm
Vente par quantité indivisible	1
Zone poussière	Zone 21 - 22
Zone de gaz	Zone 1 - 2
Info supplémentaire de l'unité de commande	Avec lentille normale

Complémentaires

Largeur	46,2 mm
Hauteur	30 mm
Profondeur	69 mm
Poids du produit	0,083 kg
Montage de l'appareil	Trou de fixation - (diamètre: 22,5 mm +/- 0,2 mm se conformer à CEI 60947-1)
Entraxe de fixation	>= 30 x 40 mm (support) - épaisseur: 1...6 mm
Profondeur d'encastrement	58 mm
Marquage	II 2 GD Ex tb IIIC Db Ex eb mb IIC Gb
Forme de la tête de l'unité de signalisation	Rond
Couleur de la capsule	Rouge
Mode de raccordement	Borniers à vis-étrier, 2 x 1,5 mm ² avec embout se conformer à CEI 60947-1 Borniers à vis-étrier, 1 x 2,5mm ² sans embout se conformer à CEI 60947-1
Couple de serrage	0,8...1,2 N.m se conformer à CEI 60947-1
Type de signalisation	Fixe
Source lumineuse	DEL integral
Couleur de la source lumineuse	Blanc
[Us] tension d'alimentation	24...254 V CA/CC
Durée de vie	100000 H

Environnement

Traitement de protection	TH
Température ambiante de stockage	-40...70 °C
Température de l'air ambiant en fonctionnement	-20...75 °C
Catégorie de surtension	I se conformer à CEI 60536
Degré de protection IP	IP65 se conformer à CEI 60529

Normes	CEI 60079-0:2009 IEC 60079-7:2009 EN/CEI 60079-18:2009 CEI 60079-31:2009 UL 60079-0 UL 60079-18 UL 60079-31 ANSI/ISA 12.12.01 CSA C22.2 No 213
Certifications du produit	INERIS 04ATEX9003U
Durabilité de l'offre	
Régulation REACh	 Déclaration REACh
Directive RoHS UE	Conformité pro-active (Produit en dehors du scope légal RoHS UE)
Mercury free	Oui
RoHS exemption information	 Oui
Régulation RoHS Chine	 Déclaration RoHS Pour La Chine
DEEE	Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.